

Mai 2013

Il semblerait que nous soyons (enfin ?) sortis des frimas de l'hiver et des pluies abondantes qui ont succédé aux épisodes neigeux du début de l'année. Nous pouvons aujourd'hui profiter de l'explosion du printemps : fleurs, feuilles et herbe poussent allégrement, notamment au bord des chemins communaux.

Les services techniques sont en alerte et nous devrions bientôt commencer à tailler et tondre, notamment les endroits prioritaires où la sécurité est en jeu. Je vous invite à en faire de même dans vos propriétés afin d'éviter tout risque en cas d'incendie.

Le budget a été voté à l'unanimité et les projets déjà financés ont commencé à se réaliser. Vous en trouverez la liste dans ce numéro.

Pour les autres, les demandes de subvention sont déposées et nous attendons les réponses de nos partenaires (Conseil Général et Conseil Régional pour la plus grande partie).

La commune a été associée aux discussions entre les trois communautés de communes qui devraient fusionner (ou pas) pour former une communauté de communes élargie, une communauté d'agglomérations, ou rester en l'état – soit trois communautés de communes indépendantes. Les réunions, qui se déroulent à La Roquebrussanne sous la présidence de M. André GUIOL (Président de la CCVI), vont bon train et avec un esprit constructif de la part de chaque représentant.

Un des objectifs de ces réunions de concertation (qui n'ont pas de caractère décisionnel) a été de faire émerger une esquisse du projet partagé afin de définir les compétences que nous allons mettre en commun et rédiger un cahier des charges visant à sélectionner un bureau d'études. Ce travail est terminé et la sélection du bureau d'études est en cours.

Ensuite, les services de l'état nous fourniront des simulations fiscales afin que chaque commune et la communauté de communes connaissent l'impact financier et fiscal d'une fusion éventuelle en vue de former une des deux structures citées plus haut.

Cette démarche répond parfaitement aux attentes du conseil municipal de La Roquebrussanne. En effet, fin 2012, nous avons exprimé nos craintes par un vote "contre" le périmètre proposé aux motifs que de nombreuses questions restaient sans réponses, parmi lesquelles : le projet d'avenir commun pour nos territoires, les compétences transférées, et les simulations fiscales.

Il semble donc que nous ayons été entendus. C'est une bonne nouvelle et je m'en félicite.

En l'état actuel, il semble peu probable que la décision qui sera prise par le Préfet du Var puisse s'appliquer en 2014, comme prévu. Cela nous donnerait tout le temps de bien se préparer à ce changement important pour les communes et leurs futurs. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite de la procédure.

Je ne peux conclure cet édit sans évoquer les manifestations à venir. Tout d'abord, pour vous dire qu'une nouvelle équipe, très motivée et pleine d'idées, a repris les commandes du Comité des Fêtes. Je suis convaincu qu'elle continuera à animer notre village dans la droite ligne de l'ancienne équipe qui a mis la barre très haute.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ancien président, M. Philippe PHILIS, et toute son équipe pour leur investissement bénévole et intense pendant les années où nous avons travaillé ensemble. J'en garderai un excellent souvenir.

Alors, je compte sur votre présence nombreuse pendant les manifestations de l'été. Outre la bonne ambiance qui y règne, vous pourrez aussi apprécier la douceur de vivre et le cadre agréable que nous offre notre village.

La Roquebrussannement vôtre,

**Michel Gros**